

Accompagnement Validation des Acquis de l'Expérience // Parcours FRANCE VAE

Faites reconnaître vos compétences !



Pour qui ?

Toute personne souhaitant valoriser ses expériences par l'obtention d'une certification.

Pour quoi ?

Comprendre la démarche VAE, identifier les activités à développer, explicitier votre expérience, élaborer votre dossier et vous préparer à l'entretien avec le jury en vue de l'obtention de la certification ciblée.

Comment ?

Un premier entretien d'accueil gratuit vous permet de rencontrer votre Architecte Accompagnateur de Parcours et de confirmer votre engagement dans la VAE.

LES INFOS PRATIQUES

Durée :

DE 15H À 27H

Selon le format choisi

Sur une durée de 6 à 18 mois,
avec un rythme adapté à votre
situation professionnelle et
personnelle

Délais d'accès selon vos disponibilités

Modalités :

- Entretiens individuels en présentiel ou en distanciel en visioconférence.
- Co-écriture
- Mobilisation d'outils spécifiques
- Travail d'écriture en autonomie entre les rendez-vous.

Public et prérequis :

Le parcours France VAE est accessible aux personnes ayant des compétences liées à la certification visée, avec le statut de :

- Salarié du secteur privé
- Demandeur d'emploi
- Bénévole
- Proche aidant

Tarifs :

De 1 350€ à 2 430€ / selon le format choisi

CONTENU DES SÉANCES

- Vérifier l'adéquation entre la certification visée, votre expérience et votre projet professionnel.
- Réaliser l'étude de faisabilité : repérage des compétences requises et mise en parallèle avec celles développées au cours de l'expérience par un questionnement de l'accompagnateur VAE.
- Prévoir les démarches complémentaires nécessaires : formations obligatoires, immersion...
- Comprendre les attendus du dossier VAE et le référentiel de certification et se les approprier.
- S'informer sur les modalités de passage en jury (*procédure, calendrier, coût*).
- Rédiger son dossier : identifier des situations vécues, des activités à développer en lien avec le référentiel et expliciter les expériences en bénéficiant d'un appui personnalisé.
- Se préparer à l'entretien avec le jury : simulations, conseils de communication.
- Définir un plan d'action post jury.

LE FINANCEMENT

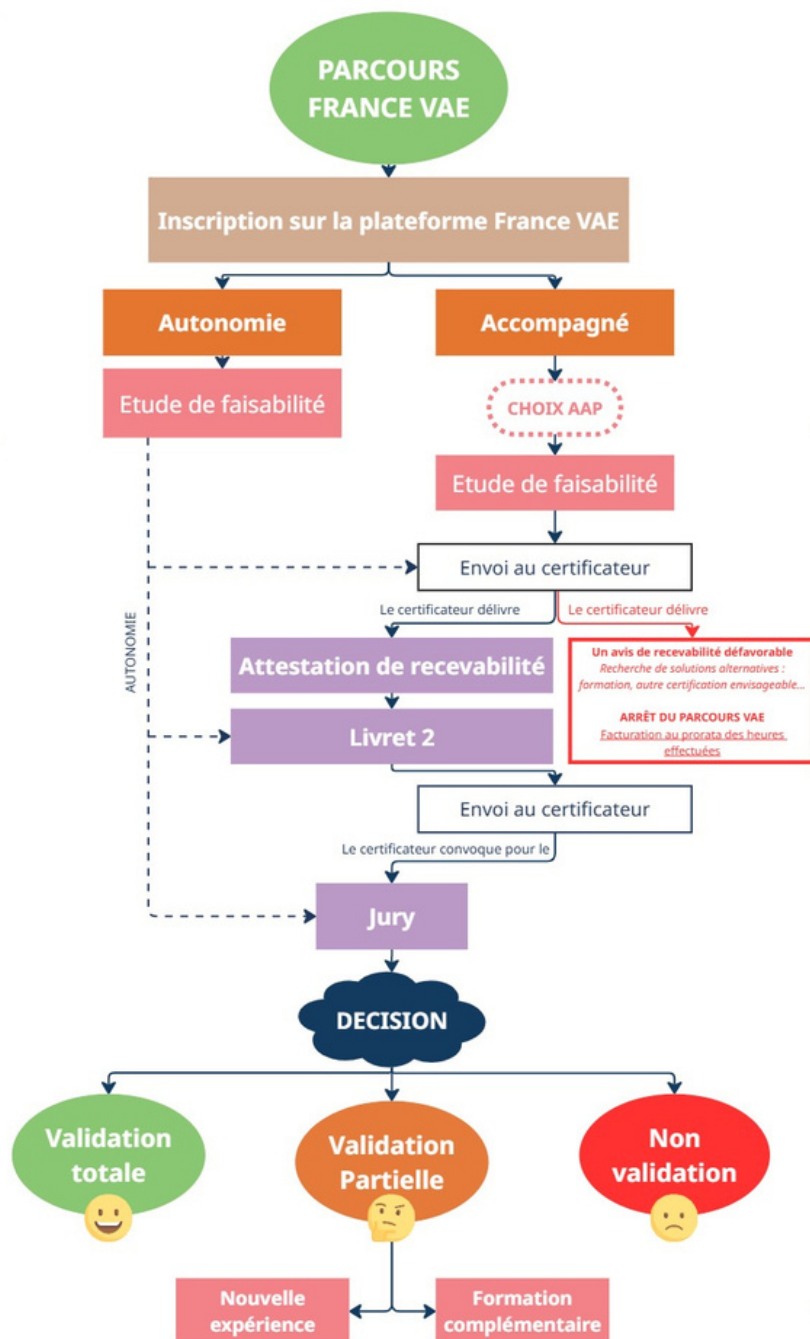
- Votre Compte Professionnel de Formation
- Le Plan de Développement des Compétences de votre employeur
- France Travail pour les demandeurs d'emploi
- La Région Nouvelle-Aquitaine selon votre profil
- Autofinancement

LES +

- Un consultant unique tout au long de votre accompagnement.
- Rythme adapté à vos besoins avec entretiens individuels et éventuels ateliers en petit groupe.
- Mise à disposition de ressources et d'outils méthodologiques.
- Le CIBC Sud Aquitaine est certifié Qualiopi sur les actions permettant de Valider les Acquis de l'Expérience.

LE PARCOURS

Accompagnement
du PRC VAE
CIBC



Accompagnement de
l'Architecte
Accompagnateur de
Parcours choisi par le
candidat



L'ÉVALUATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Questionnaire d'évaluation en fin d'accompagnement VAE.
- Retour d'expérience après passage en jury.
- Notation et commentaire via les applications : CPF, France Travail et réseaux sociaux.

Lieux d'intervention :

Anglet, Mauléon, Pau, Saint-Palais / Mont-de-Marsan, Saint-Paul-lès-Dax

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Référente handicap : hassiba.guellab@cibcsudaquitaine.net - 05.59.27.39.69

Contact :

contact@cibcsudaquitaine.net - 05.59.27.39.69 - siège social : 154 Avenue Alfred Nobel 64000 PAU



L'ensemble des sites et des prestations est accessible et adapté aux personnes en situation de handicap